COMMUNE DE NOAILHAC – 81490

PROCURATION

Sondage citoyen – Projet éolien du Malous

Dimanche 6 décembre 2026 – 8h00 à 18h00

1. PERSONNE DONNANT PROCURATION (« MANDANT »)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Je soussigné(e), déclare être autorisé(e) à participer au sondage citoyen organisé par la commune de Noailhac et, ne pouvant pas participer personnellement, donne procuration à la personne désignée ci-dessous.

2. PERSONNE RECEVANT PROCURATION (« MANDATAIRE »)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Je donne à cette personne mandat pour participer en mon nom et exprimer mon vote à l'occasion du sondage citoyen portant sur la question :

« Êtes-vous favorable au projet éolien du Malous ? »

3. DÉCLARATION DU MANDANT

• Je certifie être informé(e) que cette procuration concerne exclusivement le sondage citoyen du 06 décembre 2026.

• Je certifie ne pas participer personnellement au sondage et n'avoir donné aucune autre procuration pour ce même sondage.

• Je certifie avoir librement choisi mon mandataire.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / 2026

Signature du mandant :

4. JUSTIFICATIFS À FOURNIR

• Copie d'une pièce d'identité.

• Pour les habitants : justificatif de domicile (facture d'électricité, facture d'eau ou abonnement / facture de box ou de téléphonie).

• Pour les propriétaires non-résidents : justificatif de propriété (avis de taxe foncière)...

IMPORTANT : une personne ne peut détenir qu'une seule procuration.